

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant aux graines de *feuillus* : aune blanc et noir, érable sycomore et plane, frêne, robinier, chênes, nous disposons des quantités voulues, de bonne qualité et de provenance indigène.

Prière de nous adresser les commandes dès que possible.

Bürgi, frères.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. *Création d'une chaire pour l'enseignement de la protection de la nature et du Heimatschutz.* Ainsi que l'ont annoncé dernièrement nos quotidiens, le comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature avait demandé au Conseil de l'Ecole polytechnique de bien vouloir créer une chaire pour l'enseignement de ces questions d'esthétique, dont l'importance ne cesse d'augmenter. Le dit Conseil avait suggéré d'abord l'idée de faire donner quelques heures d'un tel cours, dans les diverses divisions de l'Ecole polytechnique. Chacune de celles-ci aurait fourni le professeur nécessaire. Cette proposition, soumise à l'examen des conférences de division, n'ayant pas trouvé leur adhésion, le Conseil s'est rallié à l'idée d'une chaire unique.

C'est à la suite de telle décision sur la question que le Conseil fédéral vient de confier cette chaire à M. le Dr *H. Burger*, directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières, à Zurich. Les forestiers suisses salueront avec plaisir la désignation d'un des leurs pour l'enseignement envisagé.

Ecole forestière. Dans le cahier n° 11 du « Journal », nous avons indiqué l'effectif des étudiants de notre école, au commencement du semestre d'hiver. Les examens, et aussi la maladie, ont apporté quelques modifications aux chiffres indiqués alors.

A la fin de 1934, l'effectif total était le suivant :

1 ^{er} cours	. . .	12	étudiants,	plus 1	en congé
2 ^{me} »	. . .	18	»	» 4	»
3 ^{me} »	. . .	5	»		
4 ^{me} »	. . .	8	»	» 1	»

Total 43 étudiants, plus 6 en congé

Si l'on compare avec 1933, il y a donc diminution du nombre des élèves présents à notre école. Voilà qui sera de nature, espérons-le, à tranquilliser ceux qui appréhendaient, à la fin de l'an dernier, de voir augmenter encore l'effectif de ces étudiants. *H. B.*

Cantons.

Glaris. — *Extraits du rapport de l'inspection cantonale des forêts sur l'exercice 1933/1934.* Relevons le fait que le volume des exploitations extraordinaires a comporté 30 % de celui de la coupe totale,

dans les forêts publiques. Et pourtant l'avalanche n'a causé que peu de dégâts, l'ouragan de même. La grosse part de ces coupes « forcées » (Zwangsnutzungen, 4215 m³) a été provoquée par l'exploitation de plantes sèches sur pied, ou ayant subi l'attaque d'insectes divers (bostryches).

Dans un peuplement âgé de 25 ans, créé sur la digue du lac de Klöntal, on put constater, au printemps 1933, le dépérissement de quantité d'épicéas. Ceux-ci avaient souffert, dans la cime, de dégâts d'écorçage par *le loir*.

Le rapport constate, d'autre part, que les déprédations par *les chevreuils* ont fortement empiré, en dehors des réserves établies pour le gibier. Enlèvement des bourgeons terminaux et des pousses latérales, sur les jeunes sapins; blessures de « frotture » sur les tiges de jeunes sapins, arolles et mélèzes, telles sont les traces fâcheuses laissées dans nombre de peuplements par ces gracieux hôtes de nos bois. L'arolle a eu particulièrement à en souffrir dans la plantation de « Schönmaad » (Schwanden), soit un périmètre de travaux de défense contre l'avalanche.

Dans quelques forêts communales, nombreuses ont été les déprédations de même nature dont *le cerf* est l'auteur. Ainsi au Haltenwald, à la ville de Glaris, tous les ifs sont déformés par son abrutissement.

Ce que le rapport n'a pas encore pu signaler, dans le même ordre d'idées, c'est le développement anormalement intense de l'orcheste danseur du hêtre (*Orchestes fagi*) — un charançon habitant ses feuilles, dès leur épanouissement — que nous avons pu observer, cet été, dans quelques forêts de la commune de Matt. Ce minuscule ravageur s'était multiplié si bien que le feuillage des arbres atteints avait une teinte rousse anormale et que leur accroissement en avait été fortement réduit. C'est là un dégât plus fréquent qu'on ne l'admet généralement et que beaucoup de gardes, par exemple, mettent à tort sur le compte du gel.

H. B.

Appenzell Rhodes-Extérieures. La Suisse romande n'a que peu ou pas de relations forestières avec ce demi-canton de l'extrême nord-est du pays. Nous pensons néanmoins intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-dessous quelques données, extraites du rapport de gestion sur l'exercice 1933/34 présenté par l'inspection cantonale des forêts.

<i>Superficie.</i>		
Forêts domaniales	139 ha : 2,3 %
» communales, cadastrées 428	}
» » non cadastrées 708	
» particulières, cadastrées 1893	}
» » non cadastrées 2992	
<i>Total:</i>		6160 ha

De l'étendue totale des forêts particulières, 490 ha appartiennent à des propriétaires non appenzellois. Et, d'une façon générale, nous pouvons constater que la forêt publique, dans ce demi-canton, est très faiblement représentée, soit par un cinquième du tout. Dans le seul canton de Genève, cette proportion est plus faible encore.

Ce rapport de gestion, ainsi que ceux de nombreux cantons, relève le fait que les dégâts en forêt par le *chevreuil* ne cessent de s'aggraver. On y peut lire, en effet :

« Malgré que l'on ait procédé, en automne de chacune des trois dernières années, à l'abatage de nombreuses femelles du chevreuil, les dommages causés par ce gibier augmentent de façon inquiétante. Ce sont non seulement les pousses du sapin (même protégées par des manchons métalliques) qui sont attaquées, mais aussi celles de l'épicéa et du hêtre. Au printemps dernier, de nombreux plants de mélèze et de douglas ont été mis à mal par la frotture de la tige; quelques-uns en ont péri. Le montant du dommage ainsi causé, dans le demi-canton, peut être évalué à 10.000 fr. au moins. »

« Pour lutter avec succès contre ces fâcheuses déprédations, il n'y a qu'un remède: une diminution plus radicale que jusqu'ici du nombre des chevreuils. A défaut de l'appliquer, la culture normale du sapin, du hêtre et du mélèze deviendra chose impossible. »

Marché des bois. Celui des bois à brûler a été fort défavorable. « Constatons, en ce qui concerne les bois de service, que l'on attache toujours plus d'importance à la qualité; les assortiments de premier choix ont toujours trouvé rapidement preneur. » H. B.

Etranger.

France. *Périodiques forestiers; récente augmentation du nombre de ceux-ci.* Nous avons entendu dernièrement émettre cette affirmation que le nombre des périodiques forestiers, paraissant en France, était de beaucoup inférieur à celui de ceux qui voyent le jour en Allemagne. L'auteur de cette prétention était dans l'erreur: ce nombre est sensiblement le même dans les deux pays.

En France, ce sont: *La Revue des eaux et forêts*, journal mensuel; *Le Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, qui paraît trimestriellement; *Les Annales de l'Ecole forestière et de la Station de recherches forestières de Nancy*, dont les fascicules paraissent à intervalles irréguliers; *Le Bulletin du comité des forêts*, organe mensuel; les publications du *Laboratoire forestier de l'Université de Toulouse*, à intervalles irréguliers.

Dans ces périodiques, sont traitées avant tout les questions forestières proprement dites (culture des bois, protection, histoire de la sylviculture, aménagement, entomologie forestière, etc.); quelques-uns donnent des compte rendus des ventes de bois et orientent sur l'état du marché des bois.

Dans la période de crise actuelle, pendant laquelle l'utilisation du

bois, aussi bien comme bois de service que comme bois de feu, se heurte à tant de difficultés; pendant laquelle il a été détrôné dans plusieurs domaines, on a ressenti, en France aussi, la nécessité de lutter contre ce fâcheux état de chose, d'orienter mieux que par le passé sur les possibilités diverses d'emploi du bois.

Et s'est ainsi qu'est né, voilà exactement un an, un périodique nouveau : *La Revue internationale du bois* (tribune libre ouverte à toutes informations relatives à la production et au négoce, à l'exploitation et à la consommation du bois). Sous la direction de M. E.-V. Letzgus, président de l'Union des chambres de commerce mixtes et étrangères, il paraît à Paris, mensuellement. Chacun de ses cahiers compte 96 pages, au format grand in-8. Nous ne pouvons faire mieux, pour donner une idée des matières traitées, que de reproduire le titre des articles du dernier cahier (11). Ce sont :

- 1° Inauguration de l'Ecole supérieure du bois (à Paris). (7 p.)
- 2° Conclusions du congrès du bois de feu et du charbon de bois au point de vue colonial. (5 p.)
- 3° Aperçu sur la systématique des bois, par D. Normand. (11 p.)
- 4° La question du bois, à la conférence économique coloniale de 1934, par A. Crespel. (15 p.)
- 5° De la coloration et de la protection des bois par injection des arbres vivants, par M. Rolland. (9 p.)
- 6° Les bois de la Guyane française, le manil et le parcourit, par M. Demougeot. (6 p.)
- 7° Au sujet de l'appellation commerciale des bois du Cameroun. (4 p.)
- 8° Les acacias à tanin au Maroc et à Madagascar. (6 p.)
- 9° L'industrie du bois et dérivés en Finlande, par E. Pantrot. (4 p.)

Sous le titre « *Documentation* », on peut lire les articles suivants :

I. Le premier quart de siècle d'existence de la Société forestière finlandaise (reproduction d'un article du « J. f. S. »). II. L'économie du bois en Tchécoslovaquie. III. La question du carbone carburant en Estonie. IV. L'industrie nationale des allumettes en Syrie et au Liban. V. Quebracho : bois et extrait. VI. L'importation des meubles au Maroc tangérois.

C'est ensuite l'exposé de la *situation du marché des bois* : en Pologne, en Finlande, en Suède, en Lettonie, à Hambourg et à Liverpool.

L'intéressant cahier s'achève par l'analyse bibliographique d'une brochure de M. Crespel : *Poteaux en ciment, en fer ou en bois*.

Ce qui précède peut suffire pour donner une idée de la richesse et de la diversité des matières traitées dans la *Revue internationale du bois*.

Nous ne voulons pas manquer de féliciter les initiateurs de ce nouveau périodique, qui vient si bien à son heure et répond à un réel

besoin. La façon brillante dont ils ont su s'acquitter de leur tâche, durant cette première année, est un sûr garant de succès futurs. Puissent ceux-ci se réaliser, dans l'intérêt de tous ceux que préoccupe l'avenir de la forêt. C'est ce que nous leur souhaitons de tout cœur.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

R. Felber : **Schweizerischer Forstkalendar 1935**. Huber & C^{ie}, à Frauenfeld.
Prix : relié, 3,80 fr.

En entrant dans l'an 1935, le calendrier forestier suisse, à la couverture d'un vert clair si plaisant, et que connaissent bien les forestiers de la Suisse alémanique, est entré aussi dans la trentième année de son existence.

Rédacteur et éditeur nous apprennent que le nombre de ses lecteurs est allé en augmentant d'année en année, ce qui n'est pas pour surprendre. En effet, il est complet à souhait, très bien conçu et contient une foule de renseignements d'ordre pratique, que gardes, agents forestiers et propriétaires de forêts sont enchantés de trouver logiquement réunis.

La présente édition n'apporte pas de nouveauté ou de changement quelconque. Mais ses indications statistiques sont bien à jour; à l'exception toutefois de l'étendue boisée en Suisse, pour laquelle on en est resté aux données de 1930. Il eût été intéressant d'apprendre à combien elle s'élève aujourd'hui.

La présente édition ne manquera pas de récolter le même succès que ses précédentes.

H. B.

P. de Peyerimhoff : **Les coléoptères attachés aux conifères dans le Nord de l'Afrique**. — **Annales de la Société entomologique de France**, vol. CII, 1933, p. 359—408.

Le sylviculteur curieux des choses d'histoire naturelle, mais peu compétent dans le domaine de l'entomologie forestière, est parfois porté à envisager d'une façon erronée l'importance des dégâts qu'il constate, soit sur tel organe d'un arbre debout, soit dans la matière ligneuse d'une souche, d'un tronc ou d'une branche en voie de décomposition. La faune entomologique de nos essences ligneuses forme un ensemble complexe qui intéresse non seulement les coléoptères — de beaucoup les plus importants — mais aussi les lépidoptères, les hémiptères et les hyménoptères.

Lorsqu'on cherche à pénétrer les mystères de la biologie des ravageurs du bois et des arbres, on se rend compte que des lois réglementent, dans une certaine mesure, l'évolution des multiples espèces d'insectes parasitaires lignicoles ou phyllophages.

L'étude que nous présentons ici aux lecteurs du *Journal forestier suisse* a pour auteur un éminent forestier français, dont la plus grande partie de la carrière s'est écoulée en Algérie, où il occupe actuellement le poste de chef de la conservation des eaux et forêts d'Alger. M. de Peyerimhoff allie à son activité sylvicole non seulement le goût, mais les compétences d'entomologiste qui lui ont valu l'honorariat — et la présidence pour l'année 1934 — de la Société entomologique de France, dont il est une des illustrations contemporaines. En effet, ce savant s'est attaché, depuis nombre d'années,